

Calculs et privations : le quotidien des 60 ans et plus en situation de pauvreté

*C'est ce que dévoile le nouveau rapport des Petits Frères des Pauvres consacré, pour la première fois, aux deux millions de personnes âgées qui vivent sous le seuil de pauvreté en France. Basé sur une étude réalisée par CSA Research auprès de personnes vivant avec moins de 1 200 euros par mois¹ et de témoignages de personnes âgées accompagnées par l'association, **ce rapport dresse un constat alarmant des conditions de vie des personnes âgées pauvres** : privations, sentiment d'abandon, non recours aux droits, mauvaise connaissance de leurs droits... Avec 20 préconisations, les Petits Frères des Pauvres appellent les pouvoirs publics à des actions concrètes pour améliorer la vie des aînés les plus modestes.*

Les 10 enseignements du rapport

- Lien social, chauffage, alimentation, santé : **69 % des personnes âgées pauvres ont connu au moins une privation ces douze derniers mois.**
- **31 % des 60 ans et plus en situation de pauvreté déclarent faire face à des difficultés pour payer les factures du quotidien.**
- **Une personne âgée pauvre sur dix indique ne pas avoir de complémentaire santé**, une part qui double auprès de ceux qui touchent moins de 750 € par mois.
- **55 % des 60 ans et plus en situation de pauvreté estiment que leurs conditions de vie se sont dégradées depuis 5 ans.**
- **37 % des personnes âgées pauvres se sentent abandonnées au sein de la société.** Un sentiment d'abandon plus fort en milieu rural.
- **La pauvreté est plus durement vécue par les moins de 75 ans**, et tout particulièrement par les moins de 65 ans.
- **Les relations familiales et amicales restent le plus souvent solides**, mais pour ceux qui cumulent pauvreté et solitude, c'est une double peine qui fragilise encore plus.
- **Plus d'une personne âgée pauvre sur deux ne bénéficie d'aucune aide et s'estime mal informée**, mais seulement 31 % d'entre elles souhaitent être accompagnées pour connaître leurs droits. Seulement 44 % des personnes interrogées savent précisément ce qu'est le minimum vieillesse.
- Pas d'équipement Internet, absence d'aisance avec le numérique : **73 % des personnes âgées pauvres sont en difficulté avec la dématérialisation des démarches.**
- **Améliorer son habitat, partir en vacances, faire plaisir à ses proches** seraient les priorités dans l'hypothèse de revenus plus importants.

¹Échantillon national de 755 individus âgés de 60 ans et plus, vivant sous le seuil de pauvreté en France métropolitaine (dont Corse), Martinique et Guadeloupe. Avec le soutien financier de la Fondation Petits Frères des Pauvres et de l'Assurance retraite.

Pour les Petits Frères des Pauvres, le combat contre la pauvreté à tous les âges de la vie et dans toutes ses dimensions, y compris la pauvreté relationnelle, est un investissement prioritaire et indispensable pour garantir la cohésion de notre pays, à toutes les échelles du territoire. « *J'en appelle d'ailleurs à la responsabilité de nos politiques et les invite à changer de regard sur la pauvreté, à mettre un terme aux discours stigmatisants car ils conduisent des personnes pauvres dont la seule richesse est de conserver à tout prix leur dignité, à refuser leurs droits pour ne pas être identifiées seulement comme des assisté(e)s, à amplifier des colères sourdes et à mettre à mal la troisième composante de notre devise républicaine, la fraternité - à laquelle les Petits Frères des Pauvres sont farouchement attachés* » insiste Yann Lasnier, délégué général des Petits Frères des Pauvres.

20 préconisations des Petits Frères des Pauvres, dont

- Revaloriser sans délai le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté.
- Supprimer la récupération sur succession de l'Aspa², facteur de non-recours.
- Créer les conditions, dans les deux ans, pour rendre effective la solidarité à la source en élargissant les prestations éligibles, y compris le minimum vieillesse, afin de réduire le fort taux de non-recours.
- Augmenter dans les trois ans le nombre de bus France Services pour permettre aux personnes âgées les moins mobiles d'avoir accès aux services publics avec une offre du "dernier kilomètre".
- Mener un "Plan Marshall" pour la rénovation des Résidences Autonomie.

Accédez à l'ensemble des préconisations **P139 du rapport**.

Pour accompagner la sortie du rapport, les Petits Frères des Pauvres :

- Diffusent la saison 3 de leur podcast ***Même pas mort !*** qui continue à nous faire changer de regard sur la vieillesse avec Jorge, Adolpha, Moulay, Madeleine et Jean-Gilbert. Âgés de 64 à 83 ans, ils se confient, au-delà des difficultés auxquelles ils ont dû faire face dans leur vie, sur leurs forces, leurs talents et leurs satisfactions quotidiennes. Les 5 épisodes de cette nouvelle saison, agrémentés d'éclairages d'experts (notamment l'économiste Michael Zemmour, le philosophe Guillaume Le Blanc), sont diffusés du 1^{er} octobre au 26 novembre sur toutes les plateformes d'écoute. <https://www.petitsfreresdespauvres.fr/informer/podcast>
- Proposent ***Pauvres vieux***, une exposition photos de 13 portraits de personnes accompagnées par l'association. À travers des photos et récits de vie de ces invisibles, on découvre des parcours de vie complexes dont découle une vieillesse sans projets, acceptée avec fatalisme. Les visages marqués et les habitudes étriquées du quotidien, révélés avec poésie dans ces 13 portraits, nous touchent et nous invitent à davantage d'humanité. L'exposition fera l'objet de plusieurs événements régionaux à l'occasion de la sortie du rapport le 1er octobre. Elle circulera en 2024 et 2025 partout en France pour faire connaître l'inadmissible situation de ces *Pauvres vieux*.
- Publient une pétition *Pour une revalorisation du minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté* qui a pour objectif de réunir 100 000 signataires pour interpeller les pouvoirs publics. #PourUneVieillesseDigne.

² Aspa : Allocation de solidarité aux personnes âgées